

# Association. Le Goéland en quête de soutiens

Le rôle social du Goéland n'est plus à démontrer. Mais voilà, la loi NOTRe pourrait bien fragiliser l'ensemble. La présidente de l'association lance un appel.

*Pascal Dréano, directeur, et Christiane Barbier, présidente, tiennent la barre du Goéland depuis quatre ans.*



Certaines associations sont plutôt discrètes, mais n'en assument pas moins un rôle essentiel de cohésion sociale. Le Goéland, qui fête en 2013 ses 40 ans d'existence, est devenu un acteur incontournable du soutien social.

L'avenir est cependant incertain avec la nouvelle loi NOTRe qui menace potentiellement l'équilibre déjà fragile de ses financements et par là même sa mission originelle de protection de l'enfance.

## Aider les plus vulnérables

Depuis ses débuts, les principes d'action sont les mêmes, comme le rappelle Pascal Dréano, directeur : « l'inconditionnalité, aller vers les personnes et que l'action se passe dans le milieu ».

Pas d'enquête préalable, pas d'instruction, mais un accueil personnalisé qui permet aux personnes en vulnérabilité économique, sociale

ou psychologique de se faire aiguiller au plus vite. Une proximité aussi, puisque Le Goéland intervient au cœur des quartiers.

## Vaste champ d'intervention

L'objectif est « la promotion et le soutien des jeunes et des adultes en difficulté ; l'épanouissement de leur personnalité et leur insertion sociale ». Soit 1.500 accompagnements à l'année qui touchent 2.100 personnes. Plus de 60 % sur le pôle Inclusion sociale : domiciliation, évaluation des situations, orientation, ou hébergement d'urgence. L'aide au logement vise aussi le maintien dans l'hébergement existant.

L'autre pôle, Parentalité, jeunesse et familles, regroupe le Centre maternel et ses cinq unités d'accueil et d'hébergement, l'Espace de rencontre qui permet à plus de 80 parents de voir leurs enfants en cas de situation conflictuelle, et

les services de prévention spécialisée avec l'aide aux devoirs, le travail de rue ou les ateliers.

## Un horizon incertain

Le Goéland emploie 35 salariés et s'appuie sur 20 bénévoles et 25 administrateurs. L'État, les Caf et le conseil général financent un budget de 2,20 M€. Avec la loi NOTRe d'organisation territoriale, la prévention spécialisée pourrait passer dans le giron des métropoles et être vue plutôt sous l'angle de la prévention de la délinquance. De fait, le département a déjà annoncé des restrictions budgétaires. Or, les 70 appartements gérés grèvent déjà fortement le budget.

Un effet de ciseaux qui pousse Christiane Barbier, présidente du Goéland, à lancer un appel : « on a besoin de l'appui des élus pour sécuriser nos financements en prévention spécialisée et en intermédiation locative. »

**Article paru dans Le Télégramme**

**Le Mercredi 17 février 2016**

## **Le Goéland. Soutien du département**

Suite à l'article paru, lundi, qui relatait les inquiétudes de l'association Le Goéland, le département d'Ille et Vilaine, dans un communiqué de presse, tient à préciser qu'en matière de prévention spécialisée, il restera chef de file à Saint-Malo et à Fougères. « Certains acteurs de la prévention spécialisée s'inquiètent de la pérennité des financements du département suite aux transferts de compétences prévus par la loi NOTRe. En 2016, son budget sera sacralisé. Si un transfert est en cours de négociation avec Rennes Métropole, elle restera une compétence départementale à Saint-Malo et Fougères. »